

Claire-Lise **Mayor Aubert**, à Neuchâtel,
Jean-Philippe **Mayor**, à Yens,
ses enfants,

Lise-Cendrine et David, Ann-Géraldine et Mikel, Antoine et Sandrine,
Jules et Julie, † Jeanne,
ses petits-enfants,

Estelle et Esaïe,
ses arrière-petits-enfants,

Nita **Al Amir**, sa sœur, sa fille Nasma et sa petite-fille Mayana,
ainsi que les familles parentes et alliées **Mayor, Auer, Staffelbach, Aubert**,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Jacques MAYOR

qui s'est paisiblement endormi le 25 février 2021, dans sa nonantième année.
Le recueillement aura lieu mardi 2 mars à 14 heures à la chapelle du cimetière
de Beauregard, à Neuchâtel.

Eu égard aux restrictions liées à la situation sanitaire, les personnes (50 au
maximum) qui souhaitent participer au service funèbre sont priées de s'inscrire
à l'adresse e-mail suivante: deuil.mayor@gmail.com

Le personnel de la Résidence Bellerive, à Cortaillod, est ici remercié de ses
bons soins.

Plutôt que des fleurs, vous pouvez faire un don au CICR, 1202 Genève, auprès
de UBS, IBAN: CH63 0024 0240 C012 9986 0, mention: Deuil Jean-Jacques
Mayor.

Le présent avis tient lieu de faire-part.